



Dossier à envoyer à
Service Vie Associative
27 avenue Gabriel Péri
93400 SAINT-OUEN

ou à déposer à l'accueil de la Mairie

ou vie-associative@mairie-saint-ouen.fr

Dans les trois cas, ce dossier doit être **rempli intégralement, lisiblement et dûment signé** par le responsable de l'association.

Vous êtes une nouvelle association de Saint-Ouen et vous souhaitez vous faire connaître au Service Vie Associative.

Merci de remplir le document ci-dessous :

Sigle et Nom complet de l'association : merci d'écrire très lisiblement

Adresse du siège social :



Toute modification dans votre association devra être signalée au Service Vie Associative (changement de bureau, coordonnées...)

VOTRE BUREAU

A REMPLIR	<p>Président : <i>(Nom et Prénom)</i></p> <p>Adresse :</p> <p>Téléphone : Portable :</p> <p>em@il :</p> <p>Site Web :</p>
	<p>Trésorier : <i>(Nom et Prénom)</i></p> <p>Adresse :</p> <p>Téléphone : Portable :</p> <p>em@il :</p>

	<p>Secrétaire : <i>(Nom et Prénom)</i></p> <p>Adresse :</p> <p>Téléphone : Portable :</p> <p>em@il :</p>
--	---

Merci de joindre également les documents suivants :

- Une photocopie des statuts de l'association
- La photocopie du récépissé de déclaration en préfecture
- La photocopie de l'attestation d'assurance
- La photocopie de la parution au Journal Officiel

Le Service Vie Associative reste à votre disposition pour toutes demandes ou informations complémentaires.

Service Vie Associative
27 avenue Gabriel Péri
93400 Saint-Ouen
tel: 01.49.45.77.79